

MAU

à

RECEP

Hôtel Industriel Leroy

6 rue Pasteur

77310 ST FARGEAU PONTYIERRY

le 20 April 2008

Monsieur,

J'ai eu l'occasion de faire appel à vos services pour un défaut de construction et des problèmes d'humidité pour un mobil home acheté en 2006.

Après plusieurs courriers adressés à la société [redacted] et n'ayant pas obtenu satisfaction je vous ai confié une mission d'expertise en juillet 2007 suite à laquelle la société [redacted] a procédé à la remise en état et effectué les réparations

qui s'imposaient -

Grâce à votre obstination et à la façon de gérer vos dossiers la Société m'a également accordé une extension de garantie et a procédé à la réalisation et à la pose de volets battants pour trois pièces en réparation du préjudice moral subi au cours du premier trimestre 2008. On pourrait dire que votre cliente est "satisfaite ou remboursée" et votre seul objectif lorsque vous acceptez une expertise c'est de donner pleinement satisfaction à votre client.

Personnellement je m'ai eu qui m'a nous féliciter de votre intervention et je tiens à vous en remercier par ce témoignage -

Sincères Salutations

